



Verband Schweizerischer Schützenveteranen
Association suisse des tireurs vétérans
www.vssv-astv.ch

Information du Comité central du 10 juin 2021

Au terme d'une longue période, le Comité central s'est à nouveau réuni physiquement à Reiden LU pour la quatrième séance de l'année en cours après que les restrictions de rassemblement ont été assouplies.

Le premier point approuvé a été le procès-verbal de la séance du Comité central du 12 mai 2021, qui s'est tenue en vidéoconférence.

Ensuite, l'ordre du jour de la CP ASTV 2021 et le contenu du message ont été discutés. En plus des affaires statutaires et des informations générales, les Présidents des Associations cantonales et de l'Association régionale devront décider s'ils entendent moderniser et numériser l'administration de l'association.

L'accord entre le CO de la FFTV 2024 et le Comité central a été définitivement approuvé. Il sera signé cette année, après l'AD ASTV 2021, par les nouveaux titulaires de notre Comité central.

Les thèmes à traiter du point de vue de l'ASTV pour la discussion annuelle avec le Comité de l'Association Suisse des Vétérans Tireurs Sportifs ont été déterminés et seront soumis comme proposition à l'ASVTS, qui organise la séance cette année.

Une fois de plus, les postes encore vacants dans le CO ont constitué un sujet de discussion. Le CO espère qu'à la faveur du nouvel appel aux Associations cantonales et à l'Association régionale sollicitant un soutien dans la recherche de successeurs, une réponse positive va se dégager.

A l'issue de la séance du matin, un séminaire a été organisé auquel les successeurs désignés au sein du CC étaient également invités, car il traitait de sujets qui, outre les membres restants du CC, concernent particulièrement la prochaine génération. Le séminaire avait pour but de créer le concept organisationnel et de définir les étapes pour le développement d'une administration associative moderne de l'ASTV. Il convient de déterminer si d'autres outils pour les tirs, la comptabilité et la facturation ainsi que pour d'autres tâches administratives peuvent ou doivent être intégrés. Il s'agit enfin d'évaluer les coûts prévus pour le projet ainsi que les dépenses récurrentes annuelles. À cette fin, un fournisseur a eu l'occasion de présenter une solution possible. Le calendrier est ambitieux : Décision de base à la CP ASTV 2021. Décision de mise en œuvre à l'AD ASTV 2022. Introduction de la nouvelle administration de l'Association après une formation préalable en 2023.

La prochaine séance aura lieu le 12 août à Reiden LU.

Avec les salutations amicales du tireur
Le Président central

Président central
Bernhard Lampert
Erplon 4
7307 Jenins

081 302 66 55
079 405 92 64
b.lampert@bluewin.ch